



Déclaration liminaire de L'UNSA EDUCATION - CDEN du 15 avril 2020

Monsieur le Préfet, monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Dans cette crise sanitaire exceptionnelle, on mesure bien toute l'importance du service public et de l'ensemble de ses agents. Ils sont particulièrement impliqués pour prendre en charge les malades, assurer la sécurité et garantir la continuité du service public dans toutes ses dimensions.

Pour l'UNSA Éducation la priorité doit être donnée à la protection de la santé de toutes et tous et donc bien sûr à celle des personnels.

Nous tenons à saluer l'implication des personnels de l'éducation dans la gestion de cette crise. Saluer la qualité de l'enseignement à distance proposée par les enseignants. Saluer les plus de 500 enseignants volontaires vauclusiens pour assurer l'accueil d'enfants de soignants ne pouvant faire autrement, c'est une solidarité nécessaire. Pour autant, nous déplorons les inégalités que cet accueil a générées.

Toujours sur la base du volontariat, le rattrapage scolaire prévu la semaine deux des vacances scolaires sera assuré avec beaucoup de conscience professionnelle par les enseignants. A l'UNSA Education, nous saluons de nouveau cet engagement des enseignants, mais revendiquons également le droit au décrochage pour tous, élèves, parents, enseignants de temps en temps !

Tous les jours la situation du pays, suite à cette épidémie de coronavirus évolue et les militants de l'UNSA Education continueront à se mobiliser pour faire face et accompagner l'ensemble des personnels. Notamment lors de la reprise progressive prévue à compter du 11/5. A ce sujet, l'Unsa Education demande un cadrage spécifique étayé par des recommandations scientifiques pour:

- o organiser les modalités de reprise en fonction de l'âge des élèves ;
- o définir un seuil d'élèves accueillis adapté à chaque école/établissement. Les établissements scolaires ne peuvent pas être des lieux où on organise des rassemblements qui ne seraient pas autorisés ailleurs !
- o définir l'opportunité, les modalités d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

- Accueillir les élèves en petits groupes suppose une alternance entre présentiel et travail à distance. Ce qui est vécu depuis le 13 mars est déjà très lourd pour les personnels. Le « déconfinement progressif » ne doit pas venir surcharger des personnels déjà largement éprouvés.
- Dans le premier degré, quel sera le rôle des directeurs dans la gestion de ce nouveau dispositif ? Devront-ils gérer ce dispositif, l'enseignement à distance et l'articulation entre les deux ? L'année scolaire avait débuté en mettant dramatiquement en lumière leurs conditions de travail. Depuis, ça ne s'arrange pas.

Les élèves de la voie professionnelle font partie des publics pour lesquels il y a un fort risque de décrochage scolaire la nécessité de sécuriser leur parcours est de mise, car il est souvent directement lié à l'accès à l'emploi. En revanche, il faut consolider leurs gestes professionnels en atelier.

Cette reprise ne pourra pas se faire sans équipement adéquat pour tous. Toutes les Mairies devront mettre en place le matériel (masques, gel...ect...) et procéder au nettoyage et à la désinfection des locaux tous les jours. Nous remercions la distribution rapide du matériel déjà reçu par la DSDEN du Vaucluse. Cette diligence a été perçue très favorablement par les enseignants volontaires. Tout comme nous ne doutons pas que la prime annoncée ce jour le sera également.

Concernant l'ordre du jour de notre réunion, nous remercions les services de la DSDEN pour la qualité des documents produits.

Ces documents ne montrent que très peu de variation dans l'évolution des dotations et nous laissent craindre une année scolaire 2020/2021 compliquée sur de nombreux niveaux de classe dans les écoles du Vaucluse. Alors que justement, pour tenter de réduire les inégalités creusées par le confinement, un réabondement supplémentaire exceptionnel serait le bienvenue.

L'an passé, nous vous demandions le maintien de décharge de direction pour 1 an si fermeture. Nous vous remercions d'avoir directement intégré ce moratoire à l'avenir.

L'Unsa Education rappelle son inquiétude au sujet de l'évolution de la carte scolaire sur Avignon. La quasi-totalité des écoles d'Avignon sont proches de leurs capacités d'accueil maximales voire l'ont dépassé.

Les annonces du ministre dans ce temps de crise est clair : pas de fermetures de classes dans les communes de moins de 5000 habitants sans accord du maire.

La bienveillance est néanmoins de mise dans les autres communes, qui plus est lorsque celles-ci accueillent des réseaux d'éducation prioritaire.



*l'éducation,
notre terrain d'action*

C'est pourquoi :

- Nous continuons à refuser toute fermeture en REP/REP+ quand celle-ci s'effectue hors dédoublements et nous souhaitons des ouvertures indispensables malgré les contraintes de poste.

- Nous réitérons notre demande concernant les postes de PEMF afin d'améliorer la cohérence poste/zone géographique du PEMF. Cela permettrait, lorsqu'il y a un appel à candidature, que ce ne soit pas forcément la personne qui se déplace sur le poste, mais le poste PEMF qui se déplace sur l'école de la personne retenue, comme cela est le cas dans de nombreux départements.

Ainsi, cela permettrait, comme le directeur académique le souhaitait, que les titulaires du CAFIPEMF soient plus nombreux à candidater sur des postes de PEMF.

Par exemple, cette année, un poste de PEMF est fermé à la maternelle Aymé Meynard de Pertuis. Nous demandons qu'un appel à candidature soit publié, afin de transférer ce poste, jamais pourvu depuis plusieurs années, sur une autre école.

- nous rappelons que dans la loi école de la confiance apparaît un amendement déposé par le SE UNSA : « les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs (ulis) sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés ». Ainsi, la loi dit clairement que les effectifs de l'ULIS doivent être bien comptabilisés parmi les effectifs globaux dans l'étude de la carte scolaire. Cela n'est pas pris en compte dans le projet présenté, encore une fois, faute de moyens. Ainsi 3 écoles auraient du bénéficier d'une ouverture en prenant en compte les élèves d'ULIS. Pour l'Unsa Education, c'est inacceptable !

Nous déplorons également tous les reports de mesure telle que les dédoublements en GS à Carpentras et Cavillon et nous demandons à l'administration de s'engager l'année prochaine à ouvrir ces types de poste sur l'ensemble du département, conformément à la commande ministérielle.

Nous rappelons que pour l'Unsa-Education, afin d'effectuer correctement les décharges de direction pour les écoles de 1 à 3 classes, le département aurait besoin de 4,7 E.T.P dédiés. Lors du CTSD d'hier le directeur académique s'est engagé à poursuivre l'effort de remplacement des directeurs de 1 à 3 classes et nous le remercions.

Cependant, le manque de remplaçants dans les périodes tendues est devenu prégnant et ne permet pas toujours d'atteindre cet objectif de décharge. Enfin, nous suivrons de très près le devenir des personnels sous contrat CUI PEC et nous remercions l'engagement du directeur académique afin de nous apporter bientôt une réponse précise.

Pour finir, nous prenons acte de l'engagement de monsieur le directeur académique concernant la fusion l'année prochaine des écoles Pagnol de Valréas, fusion unanimement demandée par les enseignants, directrices, et municipalité.

L'UNSA Education souhaite que d'ici juin les ajustements permettent des améliorations propices à une rentrée scolaire sereine pour tous les membres de la collectivité éducative.

Merci de votre attention, prenez soin de vous, dans le respect des valeurs de notre République.

*l'éducation,
notre terrain d'action*





*l'éducation,
notre terrain d'action*